



Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2011, Université de Toulon. hceres-02027061

HAL Id: hceres-02027061

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027061>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université du Sud Toulon-Var

Demande n° S3LI120001027

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La licence Droit de l'Université de Toulon est une licence généraliste. Elle est dispensée, d'une part, à Toulon et, d'autre part à l'antenne délocalisée de Draguignan. Cette licence ne propose qu'un parcours. Cette formation peut être suivie soit en formation initiale, soit en formation continue.

La formation est classique. Elle repose sur l'acquisition de connaissances fondamentales en droit public (droit constitutionnel, droit administratif) et en droit privé (introduction à l'étude du droit, droit des personnes, droit des obligations). Par ailleurs, cette licence propose des enseignements d'ouverture (grands systèmes de droit, relations internationales, vie politique et société, notamment).

Cette formation offre différents débouchés pour ses titulaires. Ils peuvent poursuivre la voie universitaire dans cette même université ou dans une autre. A ce titre, l'Université du Sud Toulon-Var propose trois masters 1 : le M1 mention Carrières publiques et internationales, le M1 mention Justice, le M1 mention Entreprise et patrimoine. La licence générale Droit permet également d'intégrer la licence professionnelle Activités juridiques de l'Université du Sud Toulon-Var. Les étudiants titulaires de cette licence peuvent également passer des concours de niveau licence ou opter pour l'insertion professionnelle.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	815
Nombre d'inscrits en L2	336
Nombre d'inscrits en L3	267
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	47,5 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence générale Droit de l'Université du Sud Toulon-Var est une formation classique. La première année est une année de formation généraliste qui ouvre également sur des matières de sciences politiques et d'économie. En deuxième année, la formation est davantage centrée sur les connaissances fondamentales du droit privé et du droit public. Enfin, la L3 offre un approfondissement progressif des matières de droit privé et de droit public. L'architecture de ces enseignements répond à une certaine progressivité.

Les dispositifs d'aide à la réussite s'appuient sur un tutorat mis en place il y a plusieurs années. Le tutorat vise spécifiquement les étudiants de L1. Il est assuré par des étudiants de master ou de doctorat. Les étudiants sont informés, pendant toute la licence, quant aux possibilités de débouchés. Toutefois, il convient de constater l'absence d'UE obligatoire de méthodologie du travail universitaire.

Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques (contrôle continu, examen terminal).

Le pilotage de la formation est bien structuré et diversifié (plusieurs sections du CNU sont représentées). Il existe un responsable par année de licence, tant à Toulon qu'à Draguignan.

Le dossier ne donne pas suffisamment de renseignements en ce qui concerne l'insertion professionnelle ou la poursuite des études ou non en master 1, même si l'auto-évaluation réalisée par l'établissement y fait parfois référence.

- Points forts :

- Une formation classique et structurée.
- Une bonne organisation du tutorat.
- La diversification de la composition du comité de pilotage.

- Points faibles :

- Un dossier insuffisamment renseigné pour permettre une véritable évaluation, notamment en ce qui concerne les compétences transversales (confusion avec celles additionnelles dans la fiche d'auto-évaluation), les procédures d'évaluation, d'orientation, la progressivité des enseignements, l'encouragement à la mobilité, le devenir des étudiants.
- Pas d'unité d'enseignement obligatoire concernant la méthodologie du travail universitaire.
- L'insuffisance des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants et l'absence d'informations sur l'impact sur le pilotage de la formation.
- Absence de procédure de suivi des étudiants et d'analyse des données chiffrées communiquées.
- L'absence de maîtrise de l'auto-évaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait possible d'intégrer des unités d'enseignement relatives à la méthodologie du travail universitaire, de développer des procédures de repérage des étudiants en difficulté, notamment.



Par ailleurs, ainsi qu'il est désormais habituel de le faire, il serait bénéfique pour l'établissement et pour ses étudiants de renforcer les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants. Ces procédures permettent ensuite d'apporter des correctifs à la maquette et d'être ainsi au plus près des besoins des étudiants.

De même, il serait utile que l'établissement se dote de procédures permettant le suivi des étudiants diplômés ou non diplômés.

Enfin, un partenariat avec des universités étrangères serait souhaitable afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une réelle ouverture à l'international, aujourd'hui indispensable.

Comme au cours de la précédente évaluation par l'AERES, il conviendra encore, à l'avenir, d'accorder une importance plus grande à la qualité rédactionnelle du dossier soumis à l'évaluation.